

M. Mazankowski: Monsieur l'Orateur, le premier ministre nous dirait-il si nous pouvons compter sur une déclaration à l'appel des motions soit de lui-même ou du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social donnant des éclaircissements sur l'ensemble de la situation et surtout sur l'avenir de tout programme tendant à combattre l'abus des drogues?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, le ministre répondra toujours avec plaisir aux questions qui lui seront posées sur des sujets relevant de son ministère. Il était prêt, je le sais, à le faire hier, mais, sauf erreur, on ne lui a posé aucune question sur le sujet en cause ici. Quoi qu'il en soit, je suis persuadé qu'il est prêt à le faire.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LES MESURES DE LUTTE CONTRE L'EMPRISE ÉTRANGÈRE

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Industrie et du Commerce est censé, d'après un des journaux du matin, avoir déclaré à certains journalistes que le gouvernement présenterait finalement d'autres mesures au sujet de la propriété et des placements étrangers. Puis-je lui demander à quelles mesure il songe?

M. l'Orateur: Le député pourrait peut-être poser la question directement. Il connaît la règle au sujet des déclarations faites par un ministre en dehors de la Chambre. Cela dit, nous pouvons présumer que la question a été posée directement.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, je demandais au ministre s'il dirait à la Chambre quelles autres mesures au sujet de la propriété et des placements étrangers le gouvernement envisage, s'il en est, et quand nous pouvons compter qu'elles seront annoncées?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, à vrai dire, je n'ajoutais rien à ce qu'avait annoncé le ministre du Revenu national. Hier, lorsque le chef de l'opposition m'a demandé si nous songions à des mesures relatives à la participation dans l'industrie canadienne, j'ai répondu que, parmi les cinq facteurs devant servir à rendre les décisions quant aux acquisitions visées par le bill, se trouvait le terme «participation». Lorsque mon ministère étudie une prise en main, le degré de la participation canadienne dans un cas particulier entrerait en ligne de compte pour déterminer si la prise en main est valide.

M. Lewis: Je dois donc conclure que le ministre n'a rien dit à la presse.

LE PROGRAMME AMÉRICAIN DISC—LES ENTRETIENS DU MINISTRE AVEC LES FABRICANTS D'AUTOMOBILES

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, le ministre nous dirait-il s'il a rencontré les fabricants d'automobiles pour s'entretenir avec eux du programme DISC

[Le très hon. M. Trudeau.]

et des problèmes qui en découlent, quels dirigeants de quelles sociétés il a vus et quand il nous présentera une déclaration sur la question?

• (1140)

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, j'ai rencontré les quatre principaux fabricants d'automobiles au Canada. Les renseignements ainsi obtenus sont actuellement compilés et c'est sur eux que je ferai porter la plupart de mes commentaires lors du débat du budget.

L'hon. M. Hees: Quelle réponse claire et nette!

M. Lewis: J'espère que ces renseignements sont plus sûrs que ceux dont disposait le ministre auparavant.

LA SURVEILLANCE DES MAINMISES ÉTRANGÈRES ET LA MISE EN VIGUEUR DU PROJET DE LOI

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre? Voudrait-il nous dire s'il a établi ou compte créer un service provisoire lui permettant d'exercer une surveillance sur les mainmises étrangères qui pourraient se produire d'ici à ce que le bill présenté hier prenne force de loi?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, comme le premier ministre l'a annoncé l'autre jour l'application de la loi ne comportera aucune rétroactivité, mais je m'attends à ce que ceux qui ont l'intention de procéder dans l'intervalle à d'importantes reprises me tiendront au courant.

M. Lewis: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre a-t-il songé à ce qu'il fera et à ce qui arrivera advenant que des négociations en vue des reprises soient terminées à l'entrée en vigueur de la loi mais que l'accord ne soit pas entériné? La loi s'appliquera-t-elle à de telles situations ou que fera alors le ministre?

M. l'Orateur: Je suppose que le député demande une interprétation juridique. Du moins c'est ce que me donne à entendre sa question. Le député de Dartmouth-Halifax-Est a la parole pour une question supplémentaire.

L'EMPRISE ÉTRANGÈRE—LA QUESTION DU CHANGEMENT D'IMMATRICULATION DE NAVIRES CANADIENS

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Voyant l'inquiétude que M. Leonard McLaughlin, président de l'Union internationale des marins, a manifestée dans son télégramme adressé au ministre, je me demande si celui-ci envisagerait de retarder, dans une région déterminée, le changement d'immatriculation des navires canadiens jusqu'à ce que la nouvelle loi contienne une procédure de révision des lois applicables aux navires arborant le drapeau canadien notamment en ce qui concerne les remorqueurs de la côte de l'Atlantique?